

Projet de façade pour l'Hôtel de Ville présenté
par l'architecte Abraham Burnand -1767



Yverdon-les-Bains

250 ans de l'Hôtel de Ville d'Yverdon-les-Bains

Entre permanence et mutations :
utilisations des espaces et usagers au cours du temps

Sommaire

Un bâtiment au cœur du 18 ^e siècle yverdonnois	2 - 3
Les fonctions du bâtiment en quelques mots clés	4
Halles et marchés aux grains	4
Logis de l'Hôtel de Ville	5
Salle des Vingt-Quatre	6
Salle du Conseil des Douze	7
Galerie photos	8-9
Salle de la municipalité	10
Secrétairerie, puis bureau du syndic	11
Local des archives	12
Les archives ? Une mine d'informations !	13
Syndics et secrétaires municipaux	14-16
Salle des débats	17
Plan historique du 1 ^{er} étage	18
Sources et bibliographie	19

Un bâtiment au cœur du 18^e siècle yverdonnois

Imaginez-vous en 1776 sur cette place, nommée aujourd'hui place Pestalozzi. On est au 18^e siècle – le siècle des Lumières. La ville compte quelques 2'500 habitants, elle est prospère et connaît un rayonnement économique et intellectuel qui dépasse les frontières régionales.

Les bains accueillent une riche clientèle suisse et étrangère depuis 1730, l'encyclopédiste Fortuné Barthélémy de Félice s'installe à Yverdon et y édite sa fameuse encyclopédie, Rousseau y réside durant quelques semaines en 1762. D'autres encore, tels les commerçants Mandrot, le géologue Elie Bertrand ou le général Haldimand contribuent à faire connaître la petite bourgade du bout du lac de Neuchâtel.

Les bâtiments publics et privés qui entourent cette place ont subi une importante refonte architecturale. Face à vous, le temple, l'Hôtel de Ville et le logis de l'Aigle royal viennent d'être reconstruits (entre 1757 et 1776) selon les canons architecturaux de l'époque. Cet ensemble architectural très harmonieux, complété par le château du 13^e siècle, confère à



la place Pestalozzi, le caractère exceptionnel qu'on lui connaît encore aujourd'hui.

Entièrement bâtie en pierres jaunes de Neuchâtel, l'élégante façade de l'Hôtel de Ville donnant sur la place s'inspire de l'architecture classique parisienne. Elle présente un avant-corps central rythmé par des pilastres et surmonté d'un fronton triangulaire portant la date de conception du bâtiment.

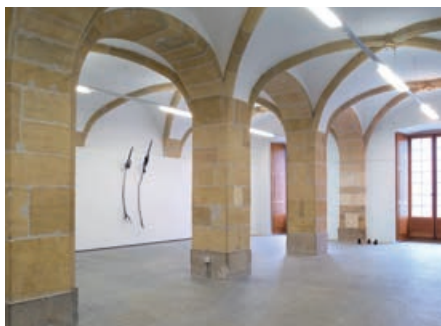
Les réflexions autour de la nouvelle maison communale débutent en 1765 lorsque les autorités mandatent les deux architectes Abraham Burnand et Bêat de Hennezel pour élaborer « des plans pour la construction d'un nouvel Hôtel de Ville et d'un cabaret contigu » à l'emplacement de l'ancienne maison de ville du 16^e siècle et du cabaret. L'objectif des autorités est de faire construire un Hôtel de Ville dans l'air du temps qui suit les principes de l'architecture classique, permettant ainsi aux autorités communales de s'affirmer face au souverain bernois qui loge dans le château depuis 1536. Le projet finalement retenu est celui de Burnand en 1767. Dès l'origine, le bâtiment est conçu pour abriter plusieurs fonctions : politique et administrative au bel étage, polyvalente au second, commercial au rez-de-chaussée. Le 27 novembre 1773, les autorités locales investissent les lieux pour y tenir leur première séance.

Entre permanence et mutations

Bien que l'administration ne soit plus depuis longtemps contenue dans ce seul bâtiment, la principale vocation de celui-ci est toujours d'abriter une partie de ses bureaux et de ceux des autorités, dont celui du syndic. La Municipalité (exécutif communal) y tient toujours ses séances dans une salle dédiée, alors que le Conseil communal (législatif) n'a déménagé que récemment. Si en 250 ans la plupart des pièces de l'Hôtel de Ville ont changé d'usage, celle qui abrite les archives l'a conservé sans interruption.

Dans l'ensemble, cet édifice n'a connu que très peu de remaniements au cours des siècles. L'extérieur et l'aménagement intérieur sont quasiment intacts, à l'exception du remplacement de quelques boiseries, notamment celles de la salle des débats en 1969. Certains usages ont été intervertis ou ont disparu, tels que la fonction commerciale du rez-de-chaussée ou les logements.

Cette permanence s'explique par le fait que l'extension des services communaux a pu se faire dans l'ancien logis. Si au 18^e siècle, seul le secrétaire avait un bureau à l'Hôtel de Ville, le bâtiment et son annexe du logis accueillent aujourd'hui plusieurs services de l'administration.



Les fonctions du bâtiment en quelques mots clés

En 250 ans, l'Hôtel de Ville et son logis ont également accueilli des classes, des instances cantonales (administration, justice et gendarmerie), des logements privés, des sociétés locales et l'office du tourisme.



1773

- Autorités communales (législatives et exécutives dès 1815)
- Justice
- Administration communale
- Logements de fonction
- Commerce
- Événements récréatifs
- Bibliothèque

Accès au public



2023

- Administration communale
- Expositions
- Autorités exécutives
- Justice militaire

Accès limité au public

2

1

◀ REZ

Halles et marchés aux grains

Se démarquant par son espace ouvert et par son architecture d'inspiration romane, le rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville abrite dès l'origine les halles du marché, aussi appelées la Grenette. Si cet usage entièrement commercial du rez-de-chaussée d'un bâtiment communal peut surprendre, il respecte pleinement la tradition vaudoise des hôtels de ville, combinant les centres de l'administration avec un marché couvert. L'Hôtel de Ville du 16^e siècle disposait d'ailleurs déjà de halles.

Cet usage perdure durant plus d'un siècle et demi. Des travaux de démolition de certains murs intérieurs sont menés en 1873 pour agrandir l'espace ouvert qui est aussi équipé d'un éclairage au gaz en 1876.

Un changement de fonction survient en 1952, lorsque le dernier magasin de céréales et d'engrais quitte les halles. Des travaux de réfection sont réalisés pour accueillir une exposition consacrée au sculpteur Antoine Bourdelle ; durant les années 1950 d'autres événements y sont organisés par des particuliers, notamment une fameuse exposition dédiée à Rodin en 1953.

Entre 1960 et 1979, les salles sont louées au prix de 30 francs par jour à des artistes locaux ou à des entreprises commerciales.

Ce n'est qu'en 1980 que l'espace devient un lieu d'exposition pérenne avec l'engagement d'une responsable pour l'organisation d'événements culturels et artistiques. Le lieu deviendra officiellement la Galerie de l'Hôtel de Ville en 2007.

En 2013, la Galerie devient le Centre d'Art Contemporain d'Yverdon-les-Bains (CACY).

Second projet de façade du logis, réalisé par Bêat de Hennezel et approuvé par le Conseil en août 1774



2 Logis 1 de l'Hôtel de Ville REZ

Construit entre 1774 et 1776 à l'emplacement de l'ancienne maison de ville et situé dans le prolongement de l'Hôtel de Ville fraîchement inauguré, le logis de l'Aigle royal, possède une façade plus simple que celle de son voisin et légèrement en retrait. Il est l'œuvre de l'architecte yverdonnois Bêat de Hennezel à qui l'on attribue également la réalisation de la Villa d'Entremonts et de la maison Haldimand à la rue du Lac 4.

Utilisé comme auberge communale jusqu'en 1799, le bâtiment est par la suite loué à des particuliers sous forme d'appartements, avant de devenir dès 1806 un institut pour jeunes filles, dirigé jusqu'en 1837 par Rosette Niederer-Kasthofer, une adepte des idées de Pestalozzi.

Il possède deux cours intérieures et accueillait au 18^e siècle les écuries à l'arrière du bâtiment qui donnaient sur l'enceinte sud de la ville. L'accès pour les chevaux se faisait par la porte cintrée ouest côté rue du Four.

Au cours du 20^e siècle et au début du 21^e siècle, avec le développement progressif de l'administra-

tion communale, le bâtiment a subi de nombreux remaniements intérieurs.

Des logements privés, les services sociaux (bureau AVS, office du travail et du logement), les services des travaux, de l'urbanisme, des bâtiments et l'office du tourisme et du thermalisme avaient ainsi leurs bureaux dans le logis, certains jusqu'en 2012.

Au 20^e siècle, le logis a également accueilli la gendarmerie. Aujourd'hui le logis et l'Hôtel de Ville sont entièrement dévolus à l'administration communale : Secrétariat général, Finances et Ressources humaines, Bureau du Conseil communal et Centre d'Art Contemporain d'Yverdon-les-Bains (CACY).

2

1 >

REZ

Salle des Vingt-Quatre



Les autorités communales du 18^e siècle se sont pour la première fois réunies dans cette salle le 27 novembre 1773. Elles étaient alors composées du Conseil des Douze et du Conseil des Vingt-Quatre, soit 36 conseillers, tous bourgeois de la ville élus à vie. Si les Douze se réunissaient dans la salle dédiée 2 à 3 fois par semaine, l'ensemble des autorités, soit les deux conseils ou Grand Conseil, se retrouvait dans cette salle, 1 à 4 fois par mois.

Cette pièce n'a subi que peu de modifications depuis son origine. Elle est revêtue de lambris de chêne plafond et parquet, exécutés par l'ébéniste yverdonnois Pierre-Abraham Guignard (vers 1738-1802), auteur de l'ensemble de l'aménagement du 1^{er} étage. Ces boiseries et ces décors donnent à la pièce une grande solennité.

Les conseillers prenaient place sur les bancs à marchepied qui courent le long de la pièce, alors que le centre était vide. Ce mobilier était complété par la table centrale, probablement également l'œuvre de Guignard.

Installé en 1765 à Yverdon où il est reçu habitant, Guignard rachète la maison de la rue de la Plaine 46 qu'il fait reconstruire dès 1775, sans doute sur ses propres plans. C'est aussi lui qui aménage dans les années 1780 le théâtre

provisoire de la grande salle de l'Hôtel de Ville, actuelle salle des débats. Il a également œuvré à la décoration intérieure de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel à la fin des années 1780.

Les bancs mobiles qui se trouvent au centre de la pièce ont été ajoutés au 19^e siècle pour répondre à l'augmentation progressive du nombre de conseillers. En 1815, ceux-ci étaient au nombre de 54, avant de passer à 80 en 1889 puis 90 en 1906 et de se fixer à 100 membres en 1937.

Mal adaptée pour les délibérations du législatif, elle n'accueille plus les séances du Conseil communal depuis 2007.

Cette salle est depuis plusieurs décennies utilisée par l'état civil pour les mariages, d'où son appellation de « salle des mariages » communément utilisée aujourd'hui.



2
1 ›
REZ

Salle du Conseil des Douze

Au 18^e siècle, le Conseil des Douze (ou Petit Conseil) de la ville siège dans cette salle juste en face de la salle du Grand Conseil.

Exécuté par Pierre-Abraham Guignard, le décor de cette salle se démarque des autres par des boiseries plus modernes de style Louis XVI, conférant au lieu son caractère de prestige et de solennité. Le Conseil des Douze y siège pendant vingt-cinq ans, jusqu'à la Révolution vaudoise de 1798.

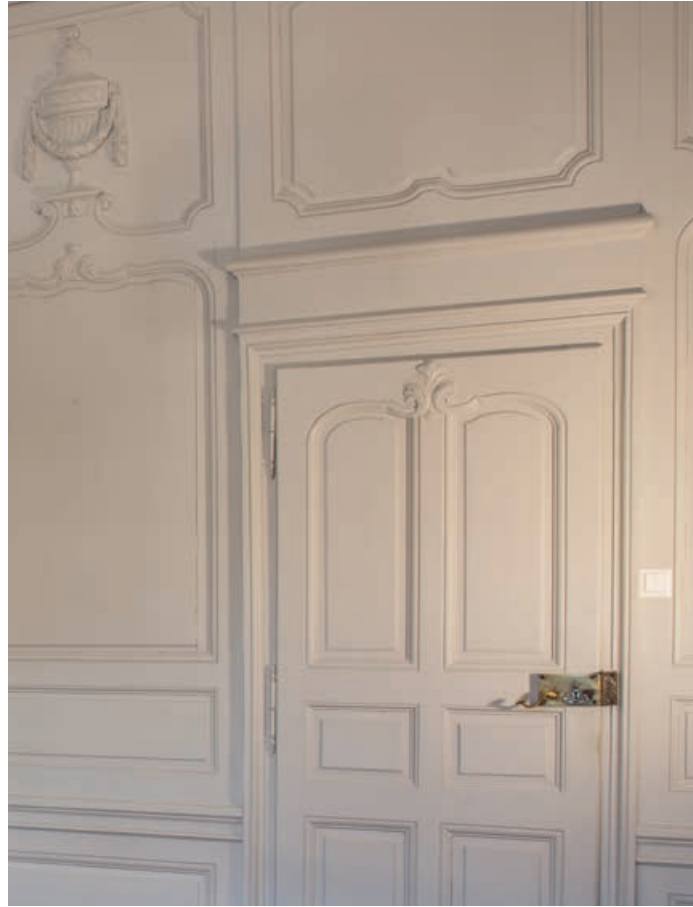
La Municipalité instituée par les changements de régime politique prend dès lors possession de cette salle pour le premier tiers du 19^e siècle.

En 1834, la salle devient le lieu d'exercice de la justice, tandis que la chambre

de justice originelle donnant sur les pas perdus est dévolue aux séances de l'exécutif. Cette configuration se maintient jusqu'à la fin du 20^e siècle.

Au début des années 2000, en effet, le tribunal civil se déplace progressivement sur le site du tribunal d'arrondissement des Anciennes Casernes ; la salle est toutefois encore utilisée aujourd'hui pour des audiences, de même que la salle des débats. Un des derniers aménagements liés à cette fonction, le podium du juge, a été supprimé en 2006.

“ La Municipalité
siège dans cette
salle pendant
le premier tiers
du 19^e siècle. ”





Salle de la municipalité



Cette pièce a été aménagée vers 1770 comme salle de justice avant de devenir fin 1834 salle de la municipalité.

Le mobilier et les boiseries à bancs proviennent de l'ancienne maison de ville du 16^e siècle. Reflets de la richesse artistique de cette dernière, les boiseries avaient été confectionnées en 1643-1644 par Claude Peseux pour garnir la chambre chauffable aménagée pour le Grand Conseil. Il s'agit là d'un des exemples les plus anciens conservés d'un type de bancs couramment pratiqués dans les hôtels de ville depuis le 16^e siècle. On retrouve ainsi dans cette pièce l'aménagement traditionnel des salles de conseils d'Ancien Régime avec des bancs courant le long des parois et un espace central vide. Dans l'ancienne maison de ville, ils devaient compter 36 places pour accueillir les membres des chambres des Douze et des Vingt-Quatre, chaque place étant marquée par une arcade.

Bien qu'il s'agisse d'une pièce plus modeste que les deux salles où se tenaient les conseils de ville et la secrétairerie, qui furent toutes boisées à neuf, cette salle fait partie de l'aménagement très soigné

du premier étage du bâtiment. En plus du boisage remonté, travail probablement réalisé par l'ébéniste de l'Hôtel de Ville Pierre-Abraham Guignard, on y pose un plafond de gypse à simple moulure.

Les boiseries n'atteignant pas le plafond, la partie supérieure était probablement ornée de peintures, dont l'ensemble réalisé en 1646 pour l'ancien Hôtel de Ville par le peintre de Besançon Cléradius Dangin. Cinq de ces tableaux sont encore exposés.

En 1955, la salle est classée aux monuments historiques en même temps que les autres salles du 1^{er} étage du bâtiment.

Durant 150 ans, la Municipalité y siège, mais avec le passage de 5 à 7 membres en 1974, elle est considérée comme trop exigüe. La salle de conférence du 2^e étage de l'Hôtel de Ville côté château devient dès lors siège des séances de l'exécutif jusqu'en 1990, année durant laquelle ce dernier réintègre la salle d'origine.

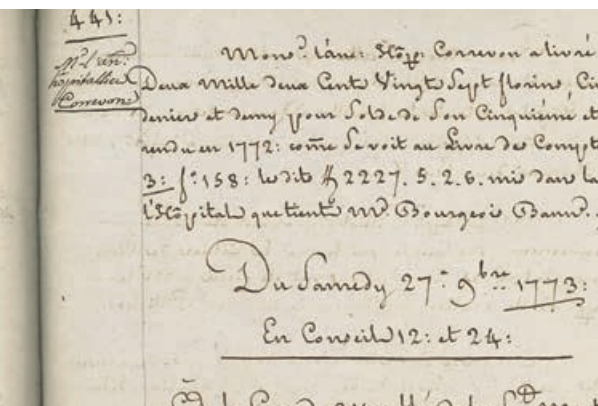


2
1 ,
REZ

Secrétairerie, puis bureau du syndic

Au même étage, en face des archives, se trouve la secrétairerie au 18^e siècle. Elle est située en face du local d'archives, permettant au secrétaire d'accéder facilement aux documents nécessaires.

En 1919, le syndic s'installe dans la secrétairerie alors que le bureau du secrétaire est déplacé dans la pièce contiguë, située dans le logis. Aujourd'hui, le syndic occupe toujours l'ancienne secrétairerie.

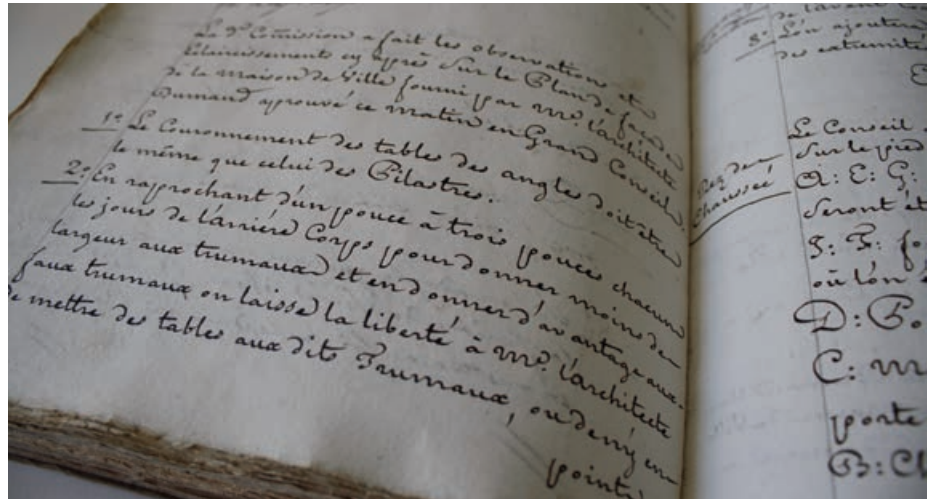


Extrait du registre des conseils de ville
du 27 novembre 1773

Un mobilier adapté aux activités du secrétaire équipe la pièce dès l'origine. Partiellement conservé, il consiste en une paroi de cinq armoires, ou buffets, à deux portes, surmontées d'une seconde armoire de moindre hauteur. Buffets inférieurs et supérieurs ont plusieurs rayons (tablars) ou des tiroirs (layettes). Ce mobilier spécifique est présent dans un inventaire de 1841 (voir p.13), établi après le décès du secrétaire Georges Flaction qui avait exercé la charge pendant 42 ans. Avant de désigner son remplaçant, la Municipalité fait inventorier tout ce qui se trouve dans les armoires. Le contenu de chaque buffet est décrit à la pièce en commençant par le « Petit Buffet au dessus du 1^{er} buffet vers la fenêtre ».

Quant au grand buffet central, il comprenait trois rayons dans sa partie supérieure et quarante-quatre tiroirs pour la partie inférieure. Au début des années 1950, deux armoires de cette pièce ont été reconverties en passages entre le bureau du secrétaire et le couloir desservant les bureaux du logis.

Comme les principales pièces de l'Hôtel de Ville, la secrétairerie est équipée d'un poêle à catelles peintes en grenat qui porte la signature « J-A Pavid d'Yverdon 1772 ».



2 1 > Local REZ des archives

Depuis la construction de l'Hôtel de Ville en 1769-1773, la plupart des pièces ont changé d'usage, sauf celle qui abrite les archives qui a conservé cette même utilisation sans interruption.

Le local, voûté, est situé au premier étage, en face de ce qui était la secrétairerie, devenue bureau du syndic en 1919.

L'équipement spécifique composé d'armoires (buffets) et de tiroirs (layettes) a été remplacé en 1984 par des étagères mobiles métalliques qui ont permis d'accroître les possibilités de rangement des documents.

Une seule porte donne accès au local. Métallique, elle est beaucoup plus ancienne que l'Hôtel de Ville puisqu'une des trois serrures est datée de 1581. Cette porte de sécurité a été réalisée pour l'ancien Hôtel de Ville, récupérée au moment de sa démolition et réutilisée dans le nouvel édifice.

Les trois clés, correspondant chacune à une serrure, ont été conservées, mais une seule est encore utilisée pour l'ouverture de la porte. Au moment de sa conception, ce système à trois serrures permettait de renforcer la sécurité du local dans la mesure où trois conseillers recevaient chacun une clé et devaient se trouver ensemble pour ouvrir le local.

Local d'archives et système de fermeture sont restés immuables depuis plusieurs siècles, mais les archives qui y sont conservées ont changé. En 2010, alors que la place manquait depuis longtemps pour abriter toutes les archives, la plus grande partie a été transférée dans un dépôt adapté à la conservation de documents patrimoniaux. Sont restés à l'Hôtel de Ville les documents les plus souvent consultés, par les archivistes et le public.

C'est là, en effet, une grande différence entre le 18^e siècle et aujourd'hui. Au moment de sa construction, le local d'archives servait autant à protéger les documents qu'à les mettre à l'abri des regards non autorisés.

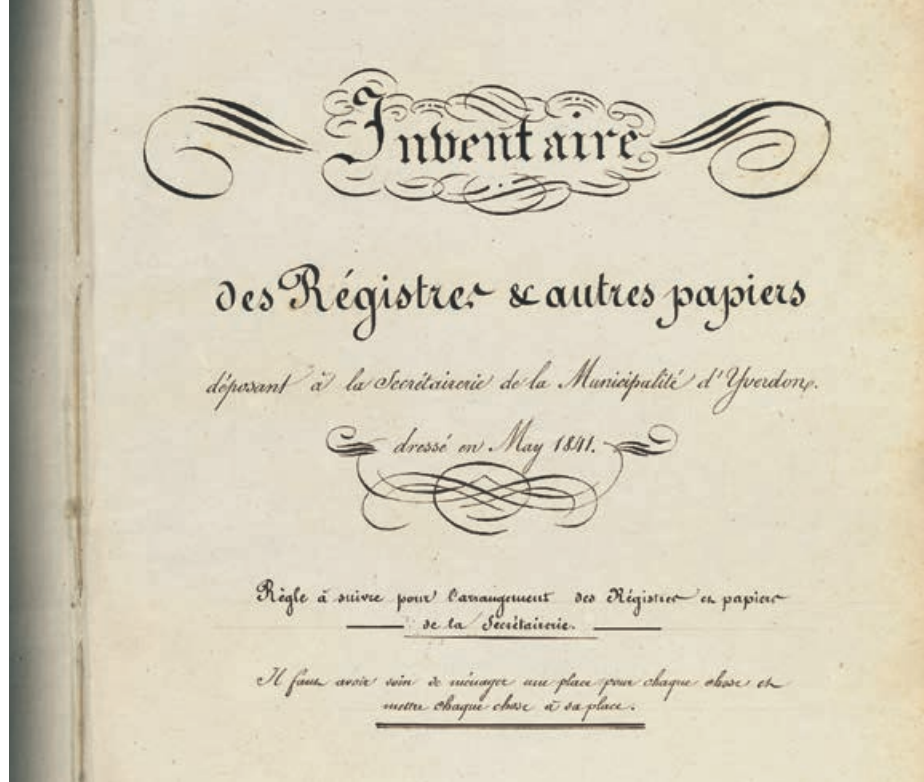
Aujourd'hui, sécurisés, au climat contrôlé et toujours fermés à clé, les locaux d'archives sont conçus pour offrir les meilleures conditions de conservation possibles mais la plupart des documents peuvent les quitter, momentanément, pour être consultés par le public et, lorsque la consultation n'est pas possible, chacun-e peut savoir à quel moment ils deviendront consultables.

2

1 >

REZ

Les archives ? Une mine d'informations !



Registres de procès-verbaux, correspondance, contrats, plans, photographies, préavis, dossiers de transformation et de rénovation, vidéos, etc. sont des sources indispensables pour reconstituer l'histoire de l'Hôtel de Ville, de sa conception dès 1760 à aujourd'hui. Les Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains conservent ces documents par centaines.

Le bâtiment actuel est le résultat des réflexions intenses précédant sa construction, mais aussi de nombreuses transformations qui se sont succédé dès le 19^e siècle pour assurer sa conservation et maintenir ses fonctions initiales tout en l'adaptant à de nouveaux besoins.

La correspondance entre les architectes, Beat de Hennezel et Abraham Burnand, et les autorités nous renseigne sur la longue élaboration du projet. Tant les comptes-rendus de la commission de construction que les plans des variantes de la façade et des intérieurs reflètent ces échanges et nous donnent une idée des intentions et de l'évolution du projet.

Les conventions signées avec les différents artisans chargés de la construction (maçons, charpentiers etc.) nous disent qui est intervenu sur le chantier et à quelles conditions, mais aussi quels matériaux ont été utilisés.

Outre les documents remontant à la construction du bâtiment, la plupart des nombreuses campagnes de rénovation, de restauration intérieures et

extérieures (façades, toitures) et de transformations sont documentées et accessibles aux Archives de la Ville.

Cet ensemble d'informations nous apporte grand nombre de réponses quant à l'utilisation de l'édifice au cours du temps, même si quelques zones d'ombre subsistent.

Saviez-vous par exemple que le rez-de-chaussée du logis a été occupé par la gendarmerie jusqu'en 1973, année de son déménagement dans le nouvel hôtel de police de la rue du Valentin ?

Ou que des écoliers avaient leurs classes au rez-de-chaussée du logis jusqu'à la construction du collège de Fontenay en 1955 ?

Ou encore que le secrétaire municipal avait son appartement au 2^e étage de l'Hôtel de Ville dès sa construction et jusque dans les années 1950 tandis que le même étage du logis était entièrement occupé par des logements jusque dans les années 1950 ?

Syndics et secrétaires municipaux

À TRAVERS LES ÉPOQUES

■ JEAN LOUIS PAHUD | 1762 à 1791

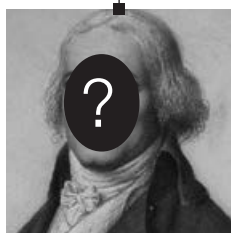
■ PIERRE FRANÇOIS CORREYON | 1791 à 1799

■ GEORGES LOUIS FRÉDÉRIC FLACTION | 1799 à 1841

→ **SECRÉTAIRES MUNICIPAUX** →

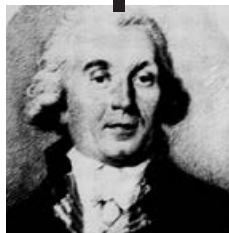
SYNDICS

1803 à 1804



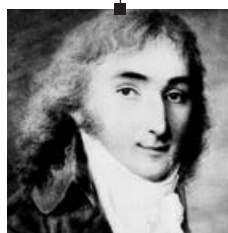
FRANÇOIS-LOUIS CHRISTIN
Profession et parti inconnus

1804 à 1806



JEAN-JACQUES PERCERET
Pharmacien | Parti inconnu

1806 à 1815



LOUIS DOXAT
Rentier | Parti inconnu

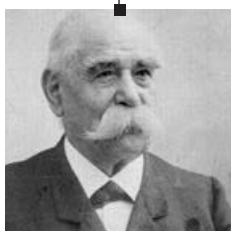
1815 à 1823



AUGUSTE ROGUIN
Rentier | Parti inconnu

■ JULES DUFOUR | 1898 à 1916

1902 à 1905



CHARLES PERRET-OGIZ
Ingénieur | Libéral

1890 à 1902



EMILE PAILLARD
Patron d'une fonderie
Radical

1889



CHARLES MONNERON
Administrateur d'entreprises
Parti inconnu

1888 à 1889



CHARLES NAEF
Directeur institut sourds-
muets, juge de paix | Libéral

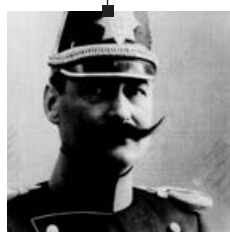
■ HENRI MANIGLEY | 1917 à 1951

1906 à 1909



JOHN LANDRY
Architecte-ingénieur,
entrepreneur | Libéral

1910 à 1916



MAURICE DU BOIS
Propriétaire de Champ-Pittet,
major de cavalerie | Libéral

1916 à 1919

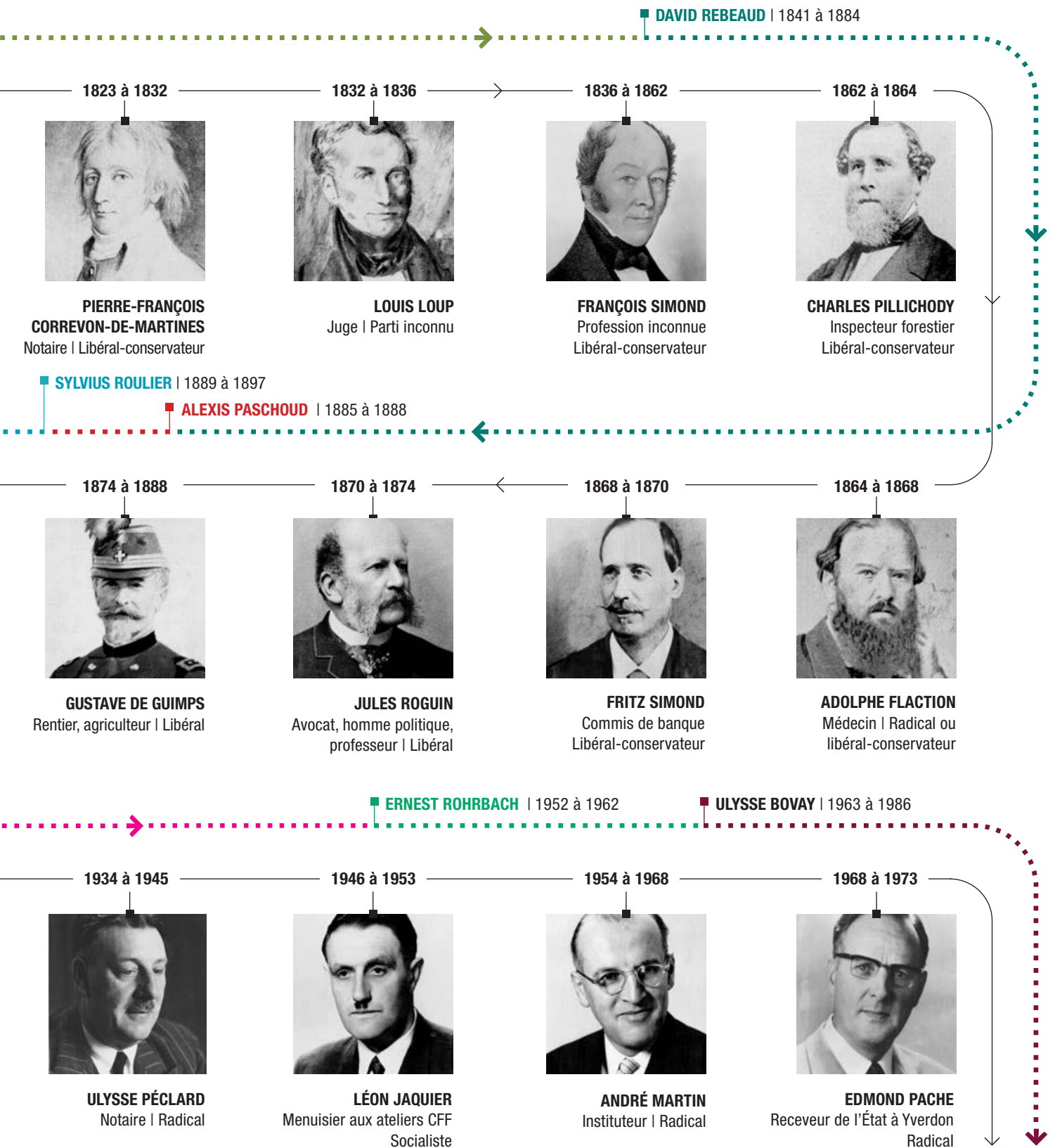


CHARLES BUJARD
Négociant de denrées
coloniales | Libéral

1919 à 1933



CHARLES VODOZ
Directeur du pensionnat
Villette | Libéral



JEAN MERMOD | 1990 à 2008

HENRI ROTHEN | 1987 à 1990

1994 à 2001



OLIVIER KERNEN
Électronicien | Socialiste

1990 à 1993



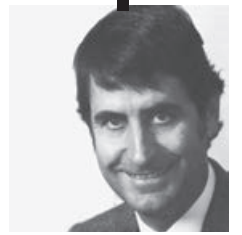
RAYMOND GUYAZ
Doyen du gymnase | Radical

1982 à 1989



ANDRÉ PERRET
Ingénieur civil EPF | Socialiste

1974 à 1982

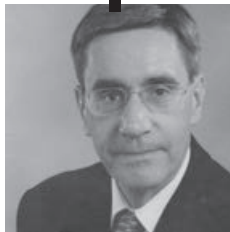


PIERRE DUVOISIN
Maître professionnel | Socialiste

SYLVIE LACOSTE | 2008 à 2015

FRANÇOIS ZÜRCHER | 2016 en fonction

2002 à 2009



RÉMY JAQUIER
Ingénieur, géomètre breveté
Radical

2009 à 2014



DANIEL VON SIEBENTHAL
Géographe | Socialiste

2015 à 2021

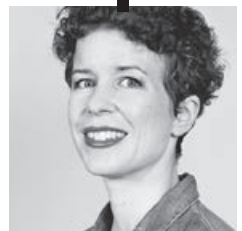


JEAN-DANIEL CARRARD
Dessinateur-architecte
Libéral-radical

2021 à 2026 *

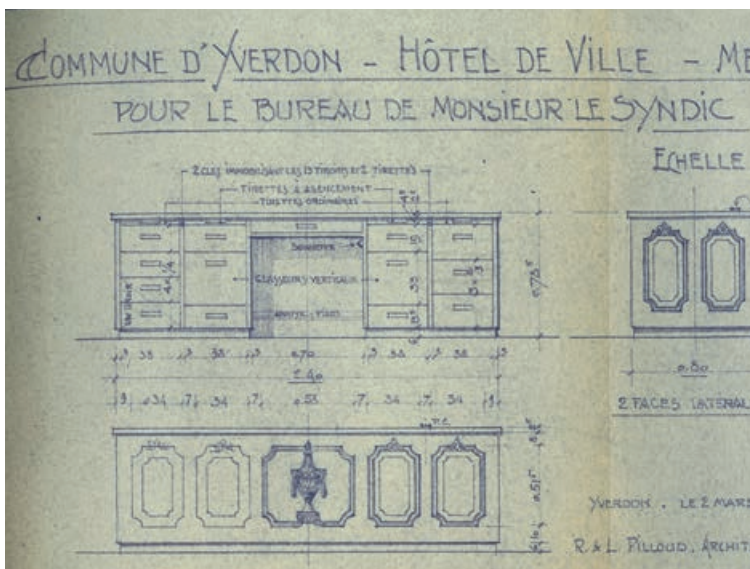


PIERRE DESSEMONTET
Géographe | Socialiste



CARMEN TANNER
Sociologue et urbaniste | Les Vert.e.s

Plan Pilloud, 1946, bureau (meuble)
du syndic (Léon Jaquier)



*

Depuis 2021,
Pierre Dessemontet
et Carmen Tanner
assurent une
co-syndicature.

2 › Salle 1 des débats REZ

Le 2^e étage de l'Hôtel de Ville était dès l'origine prévu comme polyvalent. Initialement, cet étage devait abriter un cabaret ou une salle de bal, selon les premiers plans d'architectes. De cette vocation ne demeure que la salle des débats, dénommée « grande salle », destinée à accueillir des événements publics.

Grâce à un système de tribunes et de plancher en bois démontables, il était possible, au 18^e siècle, de donner des représentations théâtrales pour 200 personnes. Cette structure a été réalisée par l'ébéniste Pierre-Abraham Guignard.

Ce genre d'installation temporaire était courant au 18^e siècle, où le théâtre restait un lieu éphémère et aménagé pour l'occasion. Dans l'ancienne maison de ville, les spectacles itinérants étaient organisés dans les halles aux grains du rez-de-chaussée.

En 1843, la salle des débats perd sa vocation

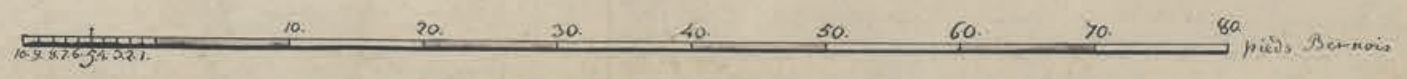
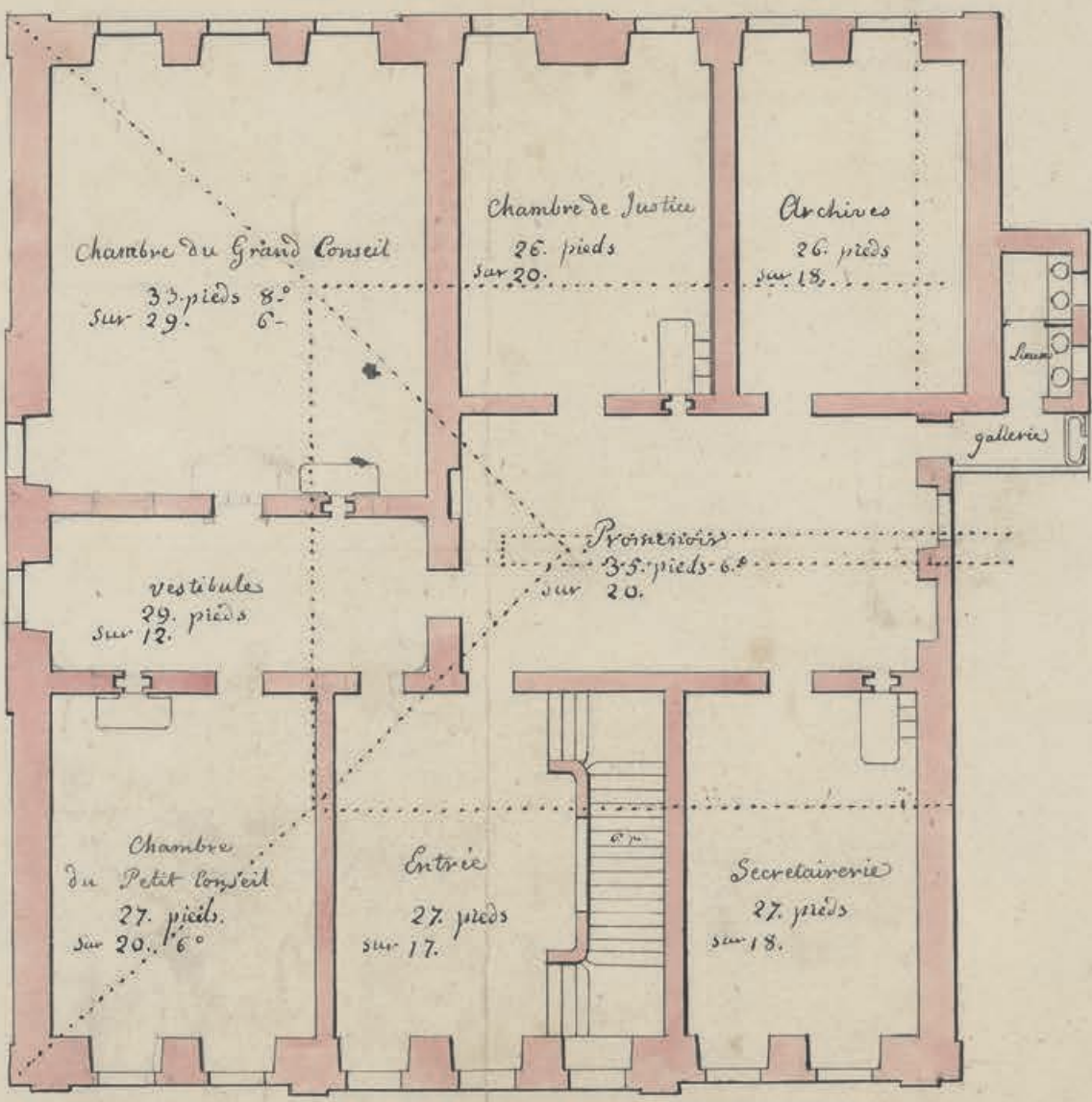
culturelle et polyvalente au profit du casino, actuel espace Jules Verne et restaurant du château. Elle devient dès lors salle de répétition de chœur et tribunal pénal et militaire. Dès 2005, le Conseil communal y siège en alternance avec la salle des mariages avant de s'y déplacer définitivement de 2007 à 2019, la salle originelle étant devenue trop petite.

En 1969, des travaux de rénovation des boiserie, du parquet et du plafond lui donnent son aspect actuel. L'ancien mobilier est remplacé par les chaises de style Louis XVI et les lustres hollandais.



Y

Plan du Premier Etage de la
Maison de Ville d'Yverdon



Sources

Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Série Aa

Procès-verbaux des délibérations des conseils.

Série Ab

Procès-verbaux de la Municipalité.

Ac 1

Registre des commissions du conseil, 1752-1768.

S 11 et S 13

Bâtisse des Hôtels de Ville, 1765-1776.

Z 4

Inventaire des registres et autres papiers déposant à la secrétairerie d'Yverdon, 1841.

CN 2197- CN 2281

Dossiers Hôtel de Ville et logis, travaux et aménagement intérieurs et extérieurs, 20^e siècle.

Bibliographie

Monique Fontannaz

L'Hôtel de Ville d'Yverdon VD et son logis, Berne : Société d'Histoire de l'Art en Suisse, « Guide des monuments suisses » (n°466), 1990.

Marcel Grandjean

« L'Hôtel de Ville d'Yverdon et son logis », in Revue historique vaudoise, n°92, 1984, pp.11-72.

Daniel de Raemy (dir.)

Histoire d'Yverdon, Yverdon : Schaer libraire & éditeur, tomes II et III, 1999 et 2001.

Catherine Kulling

Poêles en catelles du Pays de Vaud : confort et prestige. Les principaux centres de fabrication au XVIII^e siècle, Lausanne : Association du Vieux-Lausanne, 2001.

Brigitte Pradervand

« Décors des hôtels de ville régionaux : découverte des tableaux du XVII^e siècle de l'Hôtel de Ville d'Yverdon », in Monuments vaudois, n°3, 2012, pp.35-46.

Gilles Prod'hom

« Le salon de la maison du Pommier 7 à Neuchâtel. Une œuvre totale de l'ébéniste vaudois Pierre-Abraham Guignard », in Monuments vaudois, n°3, 2012, pp.70-79.

Béatrice Lovis

« Les lieux de comédie à Lausanne au XVIII^e siècle : petite histoire d'une architecture éphémère », in mémoire vive, n°23, 2014, pp.22-28.



Impressum

Rédaction

Archives de la Ville d'Yverdon

Conception

Communication de la Ville
d'Yverdon-les-Bains

Graphisme

Anouck Bécherraz

Impression

Cornaz SA, Yverdon-les-Bains

Crédits photos

Archives de la Ville d'Yverdon, documents

P.1 | P.5 | P.12 | P.13 | P.18 | P.19

Sarah Carp

P.3 | P.6 | P.7 | P.8 | P.9 | P.10

P.11 | P.16 | P.17

CACY - Claude Cortinovic | P.4

Thierry Porchet | P.12

Zoé Jobin | P.20